



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Crédit lyonnais

Question écrite n° 120057

Texte de la question

M. Alain Marleix attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences dommageables qu'ont subies bon nombre de créanciers de la part du Crédit lyonnais et des succursales du CDR Créances-Crédit lyonnais, associés à des mandataires financiers, qui ont dilapidé des centaines de millions d'euros des contribuables français. Il lui demande quelles suites concrètes il entend réserver aux décisions de justice afin que les victimes et les créanciers puissent obtenir réparation.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120057

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2302